



DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

Rapport d'activité 2023



Au quotidien, au plus près des Alto-Séquanais

En 2023, l'action départementale s'est avérée particulièrement ambitieuse et innovante sur tous les plans.

Au cœur des missions de notre collectivité, **nos dispositifs de solidarités se sont à nouveau renforcés**, afin d'accompagner nos concitoyens à tous les âges de la vie, de la petite enfance au grand âge. Alors que notre stratégie pour la protection de l'enfance, annoncée en 2022, continue de se concrétiser, nous avons présenté notre stratégie pour l'autonomie des personnes âgées, afin de mieux articuler, selon une approche globale, l'ensemble de nos actions, de la prévention de la perte d'autonomie à la vie en établissement en passant par le maintien à domicile. Dans le même temps, nos services de solidarités voient leur ancrage territorial s'étoffer avec l'inauguration de nouveaux pôles sociaux, permettant à chaque Alto-Séquanais de bénéficier d'un accompagnement global à proximité.



Georges Siffredi
Président du Département des Hauts-de-Seine

Conformément aux orientations présentées au début de notre mandat, notre action s'est poursuivie au service de **l'attractivité et du développement durable du territoire alto-séquanais**. Rénovation de notre patrimoine départemental, déploiement de notre Stratégie nature, reconquête de la Seine, développement des mobilités douces : nous multiplions les opportunités pour mener à bien la transition écologique dans les Hauts-de-Seine. Cette volonté s'appuie notamment sur notre ambitieuse politique d'investissements, de près de 550 millions d'euros en 2023, qui va se poursuivre cette année encore, malgré le contexte budgétaire difficile auquel nous devons faire face, comme l'ensemble des Départements de France.

En s'appuyant sur ce triptyque d'actions pour un territoire plus solidaire, plus attractif et plus durable, notre Département garantit ainsi **l'amélioration continue du cadre de vie des Alto-Séquanais**. En déployant une action globale en matière de logement, priorité majeure de nos concitoyens, pour fluidifier les parcours résidentiels et garantir la mixité sociale, en soutenant l'investissement des communes, en poursuivant notre politique des mobilités pour des transports collectifs performants et une voirie agréable et apaisée pour tous les usagers, ou encore en ouvrant le sport et la culture au plus grand nombre, nous agissons pour améliorer constamment la qualité de vie des habitants, démontrant plus que jamais que le Département est la collectivité de l'humain et du quotidien.

En 2023, l'activité de notre Département a également été marquée par la mise en œuvre de **trois chantiers transversaux**, qui mobilisent l'ensemble de nos services tant ils transcendent toutes nos compétences.

Le premier d'entre eux est notre **politique pour la jeunesse**. Nous avons en effet souhaité conduire une politique spécifique, afin de proposer à chacun les ressources qui lui permettent de grandir, de se construire et de s'épanouir dans les Hauts-de-Seine.

Le second chantier est celui de **l'égalité femmes-hommes**. Avec son plan d'actions pluriannuel adopté en février 2023, le Département est venu renforcer son engagement dans la lutte contre les inégalités, en agissant à la fois contre leurs manifestations – notamment contre les violences intrafamiliales – mais aussi, à travers le programme « Femmes des Hauts-de-Seine », en se mobilisant pour promouvoir l'égalité partout et pour tous, notamment pour les jeunes filles.

Le troisième et dernier enjeu transversal est évidemment la **préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques**. Parce que nous croyons profondément au sport, en ses valeurs d'émancipation et de cohésion pour notre jeunesse et l'ensemble des Alto-Séquanais, nous avons mis tout en œuvre pour faire de ce rendez-vous une grande fête populaire autour des valeurs du sport. La reconstruction du Stade départemental Yves-du-Manoir, premier site de compétition livré, la mise en œuvre de notre programme NOHa (Natation, Olympisme, Handicap), l'acquisition de 18 000 places pour la cérémonie d'ouverture et les épreuves, la préparation des Olympiades culturelles et du parcours des flammes olympique et paralympique, le soutien à nos athlètes sont autant de projets que nous avons menés pour faire de ces Jeux une réussite et un héritage partagés par tous les Alto-Séquanais, qui marqueront assurément l'année 2024, et bien au-delà !



6

2023, ANNÉE PRÉOLYMPIQUE

- Le Stade départemental Yves-du-Manoir, premier site de compétition livré pour les Jeux
- Des actions innovantes pour les jeunes
- Favoriser la pratique sportive



11

UNE NOUVELLE STRATÉGIE POUR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

- Agir au quotidien pour faire de l'égalité une réalité
- Lutter contre les violences faites aux femmes
- S'engager dans les collèges



16

UNE SOLIDARITÉ DE PROXIMITÉ DANS TOUS LES DOMAINES

- Une nouvelle stratégie de proximité et d'accompagnement global
- Une stratégie à 360° pour l'autonomie des personnes âgées et handicapées
- Des innovations au service de la solidarité
- La protection de l'enfance
- L'insertion et l'emploi
- La nouvelle stratégie départementale en matière de santé
- Coopération internationale



32

AGIR POUR LA QUALITÉ DE VIE DES ALTO-SÉQUANAIS

- Soutenir et accompagner l'investissement des communes au service de la qualité de vie
- Fluidifier le parcours résidentiel dans les Hauts-de-Seine
- Une voirie constamment améliorée
- Ouvrir la culture au plus grand nombre



26

L'INNOVATION AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Mener la transition écologique dans les Hauts-de-Seine
- Agir sur notre bâti
- Des avancées pour la Stratégie nature
- Développer les mobilités douces
- Reconquérir la Seine
- Une politique de l'eau ambitieuse



38

ACCOMPAGNER LES JEUNES SUR LE CHEMIN DE LA RÉUSSITE ET DE LA CITOYENNETÉ

- Le Pass +, au service des 11-18 ans
- Encourager la solidarité internationale
- Améliorer l'environnement des collégiens
- Développer l'apprentissage
- S'essayer à la réalité virtuelle
- Autour de la programmation et du jeu vidéo



▲ Le Stade départemental Yves-du-Manoir, en arrière-plan, la tribune officielle et, en bleu, le terrain de hockey sur gazon © CD92/Julia Brechler

« Livré avec quelques semaines d'avance sur le planning, cet équipement exemplaire va connaître un nouveau destin olympique, puis une nouvelle vie populaire car il sera ouvert après la fin de la compétition à de nombreux Alto-Séquanais. »

Georges Siffredi

2023, ANNÉE PRÉOLYMPIQUE

Le Département a tout mis en œuvre pour associer largement l'ensemble des Alto-Séquanais à ce rendez-vous sportif international.

18 000

places acquises pour les Jeux par le Département, dont 1 000 pour la cérémonie d'ouverture, à destination de nos publics-cibles et des jeunes engagés dans des dispositifs en vue des Jeux Olympiques et Paralympiques

Avec le passage des flammes olympique et paralympique, deux sites olympiques, six villes traversées par le marathon, quatre sites d'entraînement et plus de 40 centres de préparation, les Hauts-de-Seine se sont préparés pour accueillir au mieux les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. La démarche du Département, labellisé Terre de Jeux 2024, vise à en faire profiter les Alto-Séquanais avant, pendant et après l'événement, avec de nouvelles infrastructures et des dispositifs innovants.

LE STADE DÉPARTEMENTAL YVES-DU-MANOIR, PREMIER SITE DE COMPÉTITION LIVRÉ POUR LES JEUX

La cérémonie de remise des clés du stade organisée le 18 décembre à Colombes a marqué la fin d'un chantier de 22 mois et la livraison du premier site de compétition construit pour les Jeux de Paris 2024. L'enceinte mythique des Jeux de 1924 va renouer un siècle plus tard avec l'aventure olympique en accueillant les

épreuves de hockey sur gazon du 26 juillet au 11 août. Le stade a connu une restructuration profonde avec la rénovation de la tribune historique, la construction de deux nouveaux bâtiments et deux nouveaux terrains olympiques de hockey sur gazon. Le Département a investi plus de 90 millions d'euros sur les 101 millions d'euros du coût total de ce projet exemplaire en matière d'éco-construction. Le chantier s'est conformé à des exigences environnementales élevées : le stade arrive en deuxième position des sites olympiques contenant le plus de matériaux biosourcés, il possède des constructions à 50% en bois minimum, et la moitié de ses consommations de chauffage et de climatisation sont couvertes par les énergies renouvelables (voir page 29). Héritage de ces Olympiades, ces nouvelles installations seront ensuite dédiées au sport de haut niveau et au sport pour tous. Elles répondront à la fois aux besoins du Département, de la Fédération française de hockey et de son centre national d'entraînement, des publics scolaires et universitaires, des associations et des clubs sportifs.



Répartition du financement de la reconstruction du Stade départemental Yves-du-Manoir. Le coût global du projet s'élève à 101 millions d'euros.



▲ Piscine éphémère à Châtenay-Malabry dans le cadre du nouveau programme éducatif et sportif « Natation Olympisme et Handicap » (NOHa)
© CD92/Olivier Ravoire

206 500

euros ont été alloués en 2023
à travers les bourses de préparation versées
à 59 athlètes olympiques et paralympiques

Flammes olympique et paralympique dans les Hauts-de-Seine

Le parcours de la flamme olympique annoncé le 23 juin traversera 19 communes alto-séquanaises le 24 juillet 2024 : Châtenay-Malabry, Sceaux, Le Plessis-Robinson, Clamart, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Puteaux, Boulogne-Billancourt, Sèvres, Vaucresson, Marnes-la-Coquette, Rueil-Malmaison, Suresnes, Nanterre, Courbevoie, Colombes, La Garenne-Colombes, Asnières-sur-Seine et Gennevilliers. Son passage donnera un coup de projecteur à des lieux emblématiques du territoire qui jalonnent le parcours dont le Stade départemental Yves-du-Manoir, le Domaine départemental du Haras de Jardy, La Seine Musicale, le parc départemental de l'Île Saint-Germain avec la *Tour aux figures*, ou encore le Domaine départemental de Sceaux.

La flamme paralympique, dont l'itinéraire a été dévoilé le 10 novembre, passera quant à elle par le lycée EREA Toulouse-Lautrec à Vaucresson et le Domaine national de Saint-Cloud le 27 août pour mettre en valeur l'engagement du Département en faveur du sport pour tous. Les porteurs de la flamme du Département ont été identifiés courant 2023 et les dispositifs d'animation des villes et des sites traversés ont été élaborés.

En bref

Une Olympiade culturelle pour 2024

Cette programmation artistique et culturelle pluridisciplinaire réunit des événements intégrant la culture et l'art à la célébration sportive des Jeux. À l'issue de deux appels à projets, le premier en juin et le second en novembre, le Département a choisi de soutenir ou de labelliser près de 30 initiatives pour rendre les Jeux plus populaires et permettre aux Alto-Séquanais de bénéficier d'animations gratuites.

Grand spectacle équestre et musical

Le Département organise un événement qui doit réunir 6 000 spectateurs les 5 et 6 juillet 2024 au Domaine départemental du Haras de Jardy avec le Cadre Noir et Insula orchestra. Ce projet a été finalisé en 2023, d'un point de vue artistique, juridique et logistique.

Promotion des Jeux auprès des agents

En avril, découvertes et initiations sportives sur le thème de l'inclusion ont été proposées aux agents lors de la Semaine Olympique et Paralympique (SOP). Les 22 et 23 juin, pour la Journée mondiale olympique et paralympique, ils ont pu s'initier à l'aviron, au hockey sur gazon et à l'escrime, en présence de Frédéric Delpla, ancien épéiste membre de l'équipe de France et médaillé d'or aux JO de Séoul en 1988. Un aménagement de design actif a été installé à l'Hôtel du Département pour inciter les agents et le public à pratiquer une activité physique quotidienne et valoriser l'engagement de la collectivité en vue des Jeux.

DES ACTIONS INNOVANTES POUR LES JEUNES

« NOHa », Natation, Olympisme et Handicap

Au cours de l'année scolaire 2023/2024, plus de 8 000 jeunes Alto-Séquanais vont bénéficier du programme éducatif et sportif NOHa. Son objectif est triple : encourager la pratique de la natation, sensibiliser aux valeurs de l'olympisme et à la compréhension du handicap.

Trois bassins éphémères ont été installés à Châtenay-Malabry, à Cllichy et à Suresnes pour accueillir 4 000 collégiens de 6^e qui bénéficient de 10 heures d'apprentissage de la natation dans le cadre du sport scolaire. Pensés pour profiter au plus grand nombre, ces équipements sont utilisés en dehors du temps scolaire : ils accueillent des stages « J'apprends à nager » du dispositif départemental Vacan'Sports et sont mis à la disposition des clubs, villes et structures associatives, ainsi que de l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire), les mercredis après-midi.

En parallèle, des projections du film *La Couleur de la victoire*, comme la mise à disposition d'expositions itinérantes sur le sport et l'olympisme, visent à favoriser le vivre-ensemble et la citoyenneté.

Avec NOHa, le Département encourage également la pratique du parasport au collège et clôturera ce parcours en invitant 4 000 élèves aux épreuves paralympiques de natation en septembre 2024.

« Vis les Jeux » dans les Hauts-de-Seine

Le Département a organisé une Olympiade de la jeunesse au stade départemental du Pré-Saint-Jean à Saint-Cloud en partenariat avec l'UNSS. Le 23 juin, à un peu moins de 400 jours des Jeux 2024, plus de 800 collégiens de 6^e issus des associations sportives de leurs établissements ont pu découvrir ou redécouvrir des disciplines olympiques : handball, rugby, basket,

biathlon, breakdance et hockey sur gazon. Cette journée exceptionnelle, à la fois éducative, citoyenne, inclusive et culturelle, s'est tenue en présence notamment de Guy Drut, champion olympique de 110 mètres haies en 1976, membre permanent du CIO et ancien ministre des Sports, et d'Olivier Girault, champion olympique de handball en 2008 et directeur national de l'UNSS.

▼ La journée « Vis les Jeux » au Pré Saint-Jean à Saint-Cloud, 3 juin 2023.
© CD92/Julia Brechler



« Avec et autour de NOHa, c'est toute une dynamique éducative et citoyenne que nous mettons en œuvre pour assurer durablement la transmission de l'héritage des Jeux et des valeurs olympiques auprès de nos concitoyens, le renforcement de la cohésion sociale sur notre territoire et l'amélioration de la santé de tous. »

Georges Siffredi

FAVORISER LA PRATIQUE SPORTIVE

DES PARTENARIATS SPORTIFS POPULAIRES

Pour la deuxième année consécutive, le Département était partenaire officiel du Tour de France 2023, parrain du classement par équipe et du meilleur équipier, ainsi que de la 81^e édition de Paris-Nice, pour laquelle il parrainait également le maillot blanc remis au meilleur jeune. Il s'engage ainsi pour le sport, la jeunesse et le développement de l'usage du vélo dans les Hauts-de-Seine avec ces deux rendez-vous cyclistes qui font l'objet de partenariats sous le signe des solidarités.

RENFORCER LE SOUTIEN DU HAUT NIVEAU

Plusieurs dispositifs départementaux accompagnent les sportifs et parasportifs alto-séquanais de haut niveau. Ces financements ont vocation à irriguer tous les clubs pour développer et promouvoir le sport pour tous. Ainsi, 53 clubs, qui évoluent en première ou

▼ Remise du prix de la meilleure équipe du Tour de France, 23 juillet 2023 © CD92/Willy Labre



deuxième division nationale dans des championnats par équipe senior pour les disciplines reconnues par le ministère des Sports, ont reçu le soutien du Département (2 924 750 € alloués pour la saison 2022-2023). Le club de volley-ball féminin des Mariannes 92 est devenu le 8^e club à obtenir le label « Club des Hauts-de-Seine » aux côtés du Racing 92 pour le rugby, des Métropolitans 92 et de Nanterre 92 pour le basket, de Paris 92 pour le handball féminin, de BLR 92 pour le fleuret, de Boulogne 92 pour l'aviron et du CAM 92 pour le hockey sur gazon.

UN FUTUR ÉQUIPEMENT AQUATIQUE

À Antony, les travaux de construction du nouvel équipement aquatique au sein du parc des sports de La Grenouillère ont commencé fin 2023 dans l'objectif d'une ouverture en 2026. Il viendra s'ajouter aux terrains de rugby et de football, aux courts de tennis, au mur d'entraînement et à la piste de modélisme existants. Le coût total de ce projet est estimé à 78,4 millions d'euros.

DE NOUVELLES ARCHIVES SPORTIVES

En juin, le Racing club de France, club fondé en 1882 et ancien propriétaire du Stade départemental Yves-du-Manoir dont il avait financé la construction pour les Jeux Olympiques de 1924, a déposé ses archives aux Archives départementales. Le public peut ainsi consulter ce fonds qui remonte au début du XX^e siècle et qui permet de retracer l'action des dirigeants, de connaître les adhérents et d'illustrer un siècle de sport grâce à une riche iconographie et à la collection des bulletins du club. Ce dépôt s'inscrit dans la Grande Collecte des archives du sport, soutenue par le ministère de la Culture.



▲ Atelier du Curious Lab sur la thématique « Égalité femmes/hommes » au pôle universitaire Léonard-de-Vinci, 30 novembre 2023. © CD92/Willy Labre

UNE NOUVELLE STRATÉGIE POUR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Approuvé par l'assemblée départementale en février, ce plan d'actions 2023-2025 a été annoncé le 8 mars à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes.

« Notre mobilisation se veut globale et exemplaire avec des politiques résolument engagées sur cette voie de l'égalité entre les femmes et les hommes. »

Georges Siffredi

AGIR AU QUOTIDIEN POUR FAIRE DE L'ÉGALITÉ UNE RÉALITÉ

Le programme « Femmes des Hauts-de-Seine » a été créé pour renforcer et promouvoir l'égalité des chances. Il vise à soutenir les filles et les femmes du territoire, en particulier les plus jeunes et les plus fragiles, et à accompagner toutes les femmes dans leurs projets, en luttant contre les stéréotypes et tout type de discrimination. À travers ce programme, le Département encourage la réussite des Alto-Séquanaises dans ses différents domaines d'intervention et sensibilise les jeunes, filles et garçons, à l'égalité femmes-hommes. L'appel à projets **Égalité Femmes-Hommes** a pour ambition de soutenir la réussite et l'insertion socio-professionnelle des femmes. Il s'agit de briser les plafonds de verre et l'autocensure pour leur permettre de s'épanouir dans les filières professionnelles de leur choix. Ouvert aux associations, aux communes et aux établissements publics territoriaux, il permettra d'allouer en 2024 une subvention de 5 000 à 10 000 euros aux projets retenus.

La Chambre de commerce et d'industrie des Hauts-de-Seine a ouvert, avec le soutien du Département et en partenariat avec FCE France, la première promotion de **Boost Entrepreneurs au Féminin**, un accélérateur qui propose à une quinzaine de jeunes créatrices d'entreprises de bénéficier d'un accompagnement personnalisé de cinq mois avec ateliers collectifs, entretiens individuels, sessions de *pitch* et événements de *networking*.

▼ Rencontre « Boost Entrepreneurs au féminin » à la tour Cœur Défense, 19 décembre 2023. © CD92/Julia Brechler



▲ Lancement du nouveau programme « Femmes des Hauts-de-Seine » au musée départemental Albert-Kahn, 6 mars 2023, avec Laurence Equibey, chef d'orchestre et marraine du programme, Camille Bedin, conseillère départementale déléguée à l'égalité femmes-hommes, et Georges Siffredi, président du Département © CD92/Stéphanie Gutierrez-Ortégua

LUTTER CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

• Un nouvel Observatoire départemental des violences faites aux femmes

Installé le 7 mars, il vient renforcer la lisibilité et la cohérence d'une politique publique partenariale au service des femmes victimes de violences. Cette instance d'animation s'appuie sur un partenariat associatif et institutionnel avec les services de l'État, les communes, les services de justice et de police, les acteurs du logement et de l'hébergement, les associations spécialisées...

Outre la réalisation d'un diagnostic à l'échelle des Hauts-de-Seine, il développe des dispositifs innovants afin d'apporter des réponses concrètes et adaptées à chaque situation de violence et de fluidifier le parcours des femmes victimes et de leurs enfants, du repérage systématique à la sortie des violences, en passant par la mise à l'abri et les différentes mesures d'accompagnement.

• Communiquer et informer

Le Département a déployé, autour du 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, une campagne choc sur l'ensemble du territoire avec le message « *Une fois, c'est déjà trop* », assortie d'une campagne digitale. Les 13 Services des Solidarités Territoriales ont animé en parallèle des temps d'échanges avec le public autour d'un outil de prévention, le « violentomètre ».

Près de **2** millions d'euros de subventions départementales ont été allouées en 2023 aux associations et villes engagées dans la lutte contre les violences faites aux femmes et l'aide aux victimes.



« Les inégalités entre les femmes et les hommes sont multiples, et nous ne devons pas seulement lutter contre leurs manifestations, mais agir sur les racines de cette problématique, agir pour promouvoir l'égalité partout où nous le pouvons. »

Georges Siffredi



▲ Intervention de Camille Bedin, conseillère départementale déléguée à l'égalité femmes-hommes, lors du colloque sur les cyberviolences dans le couple : les prévenir et les repérer pour mieux protéger les femmes victimes et leurs enfants co-victimes, à La Seine Musicale, 5 décembre 2023. © CD92/Julia Brechler

L'observatoire a organisé un **premier colloque interprofessionnel** à La Seine Musicale qui a réuni 340 professionnels et acteurs institutionnels autour d'un thème majeur et pourtant méconnu : « Les cyberviolences au sein du couple : les prévenir, les repérer pour mieux protéger les femmes victimes et leurs enfants co-victimes », abordé pour la première fois dans les Hauts-de-

Seine. De premiers outils partagés ont été développés : un espace dédié aux violences conjugales sur les sites internet et intranet du Département, ainsi qu'un guide à destination des professionnels qui recense les dispositifs et structures d'accueil et d'accompagnement des victimes de violences conjugales.

• **Un plan de formation dédié**

104 managers ont été formés au questionnement et au repérage systématique des femmes victimes de violence lors de la première session du nouveau plan de formation des agents départementaux. Des ateliers de sensibilisation sur les violences conjugales ont été animés auprès des apprenantes des Écoles Françaises des Femmes.

• **Améliorer la prévention et accompagner les femmes victimes de violences**

Deux groupes de travail ont été initiés, associant des acteurs internes et externes, d'une part sur la prévention des violences sexistes et sexuelles chez les jeunes et, d'autre part, sur l'accompagnement des femmes victimes de violences et de leurs enfants à chaque étape : accueil et écoute, mise à l'abri, accès aux droits et accompagnement judiciaire, soins physiques et psychiques, protection des enfants co-victimes, insertion sociale et professionnelle.

▼ Cérémonie de remise des prix des apprenantes des Écoles françaises des Femmes des Hauts-de-Seine, à l'Espace Grande Arche de l'Hôtel départemental des Hauts-de-Seine, 28 novembre 2023. © CD92/Olivier Ravoire



1 248

collégiens inscrits au dispositif O'Lab Citoyen égalité femmes-hommes



DANS LES COLLÈGES

• **Actions auprès des collégiennes**

Avec la campagne « Toutes culottées » organisée par l'Institut des Hauts-de-Seine, le Département lutte contre la **précarité menstruelle**. Sur l'année scolaire 2022-2023, près de 16 000 culottes périodiques ont été remises aux collégiennes de 5^e, 4^e et 3^e, dans 81 collèges publics des Hauts-de-Seine. Au-delà de cette distribution de culottes menstruelles, des ateliers encadrés par de jeunes professionnelles de santé ont permis d'aborder des sujets autour de la santé intime féminine.

• **Contre les stéréotypes**

Plusieurs dispositifs renforcent l'action

départementale pour l'égalité et le respect entre filles et garçons : **O' Lab Citoyen Égalité femmes-hommes**, Les Rencontres de l'éloquence intitulées « À bas les stéréotypes ! » qui amènent les jeunes à réfléchir sur ce thème de l'égalité ainsi que sur le cybersexisme, ou encore le **Curious Lab' Égalité femmes-hommes** qui déconstruit les stéréotypes professionnels et encourage toutes les ambitions, des filles comme des garçons. S'y ajoute un nouveau partenariat avec l'association Elles bougent dans le but de sensibiliser les jeunes filles aux métiers des secteurs industriels et technologiques.

▼ Distribution gratuite de culottes menstruelles aux collégiennes de la 5^e à la 3^e du collège Émile-Zola à Suresnes. © CD92/Stéphanie Gutierrez-Ortêga



En bref

Six podcasts à écouter

Une série audio de portraits de femmes remarquables des Hauts-de-Seine est disponible sur le site hauts-de-seine.fr pour découvrir leurs parcours inspirants, leurs métiers, leurs passions et les difficultés qu'elles ont surmontées.

L'égalité professionnelle en actes

Le Département s'engage à favoriser la mixité dans les recrutements, filières et métiers ainsi que l'évolution des parcours professionnels. Il agit contre les écarts de rémunération, notamment via la prime d'intéressement collective ou la revalorisation du régime indemnitaire, et veille à favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale. Un dispositif de signalement ainsi qu'une formation proposée à l'ensemble du personnel visent à prévenir et à traiter les discriminations, les violences, le harcèlement et les agissements sexistes au travail.

Des femmes « apprenantes » médaillées

Récompensées pour leur parcours exemplaire et républicain, 18 représentantes des Écoles Françaises des Femmes ont reçu la médaille de la Société des membres de la Légion d'honneur le 28 novembre. Ces femmes étrangères accompagnées par l'Institut des Hauts-de-Seine ont en commun la volonté de reconstruire leur vie en France pour réussir leur vie professionnelle et personnelle.

Contre l'isolement, le Bus santé femmes

L'antenne mobile, mise en place par l'Institut des Hauts-de-Seine en partenariat avec la RATP, accueille celles qui ne peuvent pas ou n'osent pas se rendre dans des lieux d'accueil spécifiques. Six espaces de consultation et d'accompagnement personnalisé favorisent l'écoute pour diminuer le sentiment de solitude qui touche un grand nombre de femmes. 750 d'entre elles y ont accédé gratuitement et ont bénéficié de conseils santé, psychologiques ou sur leurs droits, de dépistages, d'un accompagnement global...



**UNE SOLIDARITÉ
DE PROXIMITÉ DANS
TOUS LES DOMAINES**



▲ Inauguration du pôle social d'Issy-les-Moulineaux, le 8 novembre 2023 © CD92/Julia Brechler



▲ Pôle social de Villeneuve-la-Garenne © CD92/Stéphanie Gutierrez-Ortega

947

millions d'euros consacrés
aux solidarités en 2023,
soit 61% des dépenses réelles
de fonctionnement
[910 millions d'euros en 2022]

UNE NOUVELLE STRATÉGIE DE PROXIMITÉ ET D'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

Le Département va renforcer le maillage des services des solidarités territoriales (STT) pour assurer un accompagnement global sur l'ensemble du territoire. Cette stratégie de proximité, annoncée en 2023 et élaborée en concertation avec les villes, mise sur l'articulation des services et des acteurs pour que chaque Alto-Séquanais dispose d'un pôle social à moins de 20 minutes de chez lui en transports en commun et, quand ce n'est pas le cas, d'une antenne départementale à moins de 15 minutes à pied. Elle s'appuie sur la complémentarité entre l'accompagnement global et des actions plus ciblées, entre les pôles sociaux et des dispositifs encore plus proches du terrain, entre les services départementaux et les autres acteurs du champ social et médico-social pour faire correspondre davantage les services aux bassins de vie et aux attentes de la population. C'est dans cet objectif que les périmètres des 13 services des solidarités territoriales

(SST) actuels vont être redécoupés et que la création d'un 14^e SST a été décidée.

À LA RENCONTRE DES ALTO-SÉQUANAIS

Cette offre de proximité est complétée de dispositifs de permanence « hors les murs » et d'« aller vers » au plus près des besoins, à l'image du **Bus Santé Femmes** initié par l'Institut des Hauts-de-Seine (voir page 15) ou de la **Caravane solidaire**, service de solidarité territoriale mobile mis en place d'avril à octobre dans neuf villes en partenariat avec l'Agence régionale de santé, où les usagers peuvent rencontrer des travailleurs sociaux, des professionnels de la protection maternelle et infantile, des conseillers insertion/emploi, des agents de la Maison départementale des personnes handicapées et des membres d'associations.

45 421

accueils réalisés sur l'année,
3 785 en moyenne chaque mois,
et 15 983 rendez-vous d'accès
aux droits effectués.

UN ANCRAGE TERRITORIAL QUI S'ÉTOFFE

Au plus près des besoins, les pôles sociaux regroupent l'ensemble de l'offre sociale et médico-sociale départementale pour assurer un accompagnement intégral qui prend en compte l'ensemble des difficultés du quotidien afin d'apporter une réponse adaptée à chacun. **Deux nouveaux pôles sociaux ont ouvert leurs portes en 2023.** Le premier, situé à **Asnières-sur-Seine**, accueille Asniérois et Gennevillois depuis le 16 mai. Cet espace pluridisciplinaire regroupe plus de dix métiers dans un même lieu dédié à la protection maternelle et infantile, à la santé sexuelle, à l'action sociale et à l'insertion, ainsi qu'à l'Aide sociale à l'enfance. De la même manière, dans le pôle social inauguré en novembre à **Issy-les-Moulineaux**, assistants sociaux, conseillers en économie sociale et familiale, éducateurs spécialisés, psychologues, infirmières puéricultrices, auxiliaires de puériculture, médecins, sages-femmes, conseillères conjugales et familiales, éducateurs de jeunes enfants, assistantes administratives et gestionnaires d'offres de service accompagnent les Isséens ainsi que les habitants de Clamart, de Meudon et de Vanves. D'autres pôles sociaux ouvrent leurs portes en 2024, à Antony où les travaux se sont terminés en décembre et à Clichy où ils ont commencé en juin. Sur l'ensemble de leur territoire, les Hauts-de-Seine comptent six sites de PMI (protection maternelle et infantile) de plus qu'en 2020.

DES CONTACTS SIMPLIFIÉS

Une plateforme d'accueil téléphonique a été mise en place pour centraliser les appels des usagers à l'ensemble des services des solidarités territoriales dans l'objectif d'assurer une prise en compte de leur demande dès leur premier contact avec l'administration. La plateforme a reçu 122 483 appels sur l'année.

▼ La Caravane solidaire à Suresnes © CD92/Arnaud Lopez





▲ Visite de convivialité dans le cadre du dispositif Ôyes © CD92/Julia Brechler

UNE STRATÉGIE À 360° POUR L'AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES

Le plan d'actions de la stratégie départementale en faveur des personnes âgées annoncée en avril s'appuie sur une approche globale. Il s'agit d'accompagner au quotidien les seniors et leurs proches aidants, de maintenir le lien social, tout en offrant de meilleures conditions de travail aux métiers du secteur social et médico-social en tension. Cette stratégie vise à renforcer la prévention et à favoriser le maintien à domicile, tout en modernisant et transformant les établissements d'accueil. La création d'une plateforme numérique de service de l'autonomie et la mise en place d'un référent unique de parcours pour sécuriser le maintien à domicile en sont l'une des innovations principales, au même titre que le déploiement d'un référentiel de qualité de vie des seniors, élaboré avec le CSTB (Centre scientifique et technique du bâtiment), pour l'Ehpad et la résidence autonomie de demain.

Mon espace Autonomie, une innovation majeure

Cette nouvelle plateforme numérique permettra un accompagnement à 360° : information, orientation, évaluation des besoins, recherche de solutions, en termes d'aides, de produits ou de services, mais aussi mise en place, suivi et coordination des acteurs du soin. Ses outils vont faciliter le partage d'information entre la personne âgée, son proche aidant et les professionnels qui interviennent auprès d'elle. Développée avec l'Agence interdépartementale Autonomy, en partenariat avec Hippocad, filiale du Groupe La Poste, et l'Institut national de recherche en sciences et technologies du numérique, Mon espace Autonomie apportera des solutions adaptées et personnalisées aux bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) et de la Prestation de compensation du handicap (PCH), ainsi qu'à leurs proches aidants. Une expérimentation du déploiement de référent de parcours a été engagée pour 500 bénéficiaires, avant une généralisation progressive.

349
millions d'euros
consacrés à l'autonomie
des personnes âgées
et des personnes
handicapées en 2023
(325 millions d'euros en 2022)

15
habitats inclusifs
ont ouvert
en 2023 sur
les 31 programmés

EXPÉRIMENTATION TERRITORIALE

Le Département fait partie des 18 Départements retenus à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, pour expérimenter un nouveau service départemental de l'autonomie aux côtés de partenaires institutionnels, de 25 communes et de partenaires locaux, dans l'objectif de mettre en place un seul guichet pour obtenir toutes les informations nécessaires et être orienté le mieux possible.

DES ACTIONS CONCRÈTES POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES

En fin d'année, 130 453 Alto-Séquanais avaient un droit ouvert à la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), lieu unique d'accueil, d'orientation et de reconnaissance des droits pour ces personnes et leurs familles. 86 736 demandes y ont été déposées sur l'année, 72 274 pour des adultes et 13 971 pour des enfants. 80 082 décisions ont été rendues, 66 178 concernaient des adultes, 13 904 des enfants.

38

services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) ont été sélectionnés pour la mise en place du « forfait qualité » et ont contractualisé avec le Département. Un nouvel appel à projets a été publié en décembre

96

logements ont bénéficié d'une aide pour des travaux d'adaptation face à la perte d'autonomie pour un montant de 359 950 €. La diminution du reste à charge moyen est de 43% (suite à la mise en œuvre du nouveau Règlement départemental en faveur de l'amélioration et de l'adaptation du patrimoine privé « Habitat privé-Hauts-de-Seine » à partir du 1^{er} janvier 2023) (voir rubrique « Cadre de vie » page 35)

▼ Inauguration du Salon E-Tonomy Job au pôle Léonard-de-Vinci © CD92/Stéphanie Gutierrez-Ortégua



En bref

Évasion

Plus de 600 casques de réalité virtuelle sont déployés dans les 150 structures pour personnes âgées des Hauts-de-Seine. Les résidents et les personnels bénéficient de cette technologie innovante utile pour lutter contre l'isolement, sur le plan cognitif ou encore pour améliorer le bien-être.

Du côté de la prévention

78 étudiants, recrutés et formés, ont réalisé 7 540 appels et 3 537 visites en juillet et août auprès d'une moyenne de 1 110 seniors alto-séquanais. Ils sont intervenus dans le cadre d'Ôyes, dispositif qui aide à rompre l'isolement des seniors, à lutter contre la précarité des étudiants et à favoriser les liens entre les générations.

La Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie a attribué une enveloppe de 2 887 495 € en 2023 aux actions de prévention pour les seniors vivant à domicile ou en établissement social et médico-social.

L'aménagement du logement

En novembre, l'agence interdépartementale Autonomy a organisé le salon E-tonomy Habitat dédié à l'aménagement des logements, proposant une vue d'ensemble des acteurs clés de l'adaptation de l'habitat des personnes vieillissantes et/ou handicapées.

Soutenir les aidants et les métiers en tension

Le colloque « Soutenir les aidants au quotidien » a réuni plus de 80 participants début octobre, avec notamment la présentation du diagnostic territorial fait par l'agence Autonomy. Deux projets de Maisons de Répit ont été lancés. Le premier, à Boulogne-Billancourt, pour lequel des travaux préparatoires ont été menés en vue de la signature d'un bail emphytéotique administratif avec la Fondation France Répit, et le second à Issy-les-Moulineaux. Pour aider aux recrutements, la première édition dans les Hauts-de-Seine d'E-Tonomy Job, salon de l'emploi et des formations des métiers du soin et de l'accompagnement, a accueilli entre 600 et 700 visiteurs début octobre.



▲ Lancement du parcours « Chemin de la Mémoire », 23 septembre 2023. ©CD92/Willy Labre

DES INNOVATIONS AU SERVICE DE LA SOLIDARITÉ

« Comme tous les enfants, ceux qui sont sous notre responsabilité doivent pouvoir bénéficier de l'offre éducative, culturelle et sportive foisonnante que nous déployons. »

Georges Siffredi

Un partenariat a été voté en octobre avec l'**Institut National Supérieur de formation et de recherche pour l'Éducation Inclusive (INSEI)** qui mène des recherches destinées à favoriser l'**inclusion sociale d'enfants et adultes en situation de handicap** au travers de sa chaire Unesco « Handicap, éducation et numérique ». Une convention cadre de cinq ans formalise les grands axes de ce partenariat avec des actions qui concerneront dans un premier temps l'accompagnement des jeunes atteints de troubles du spectre autistique et les seniors souffrant de la maladie d'Alzheimer, pour lesquels un programme de médiation robotique va être mis en place.

Le Département met à la disposition des collégiens souffrant de troubles somatiques **huit robots de téléprésence** destinés à leur permettre de poursuivre leur scolarité et de garder le lien social avec l'équipe pédagogique et leurs camarades.

Des **activités culturelles inclusives se multiplient** avec notamment des dispositifs d'éducation artistique et culturelle qui

s'adressent aux personnes en situation de handicap. Dans le domaine sportif, en plus du soutien au milieu associatif et aux communes, le Département invite **des personnes valides et des personnes en situation de handicap à partager le même plaisir sportif dans ses différents dispositifs**. Le sport scolaire est un outil d'inclusion concerté avec les établissements et services médico-sociaux, les Unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis) et les Établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA). Le Département y met en place un cadre réservé avec des actions adaptées au potentiel de chacun. 3 067 élèves en situation de handicap ont participé à des activités sportives de pleine nature et 814 aux Trophées (rugby et flag rugby, football adapté, hockey sur gazon et Aventure Hauts-de-Seine).

Une exposition itinérante et interactive sur le thème du **handicap invisible au travail** a été présentée en novembre à l'Hôtel du Département à l'occasion de la 27^e Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées.

Futur en main, une nouvelle plateforme numérique

L'application web ouverte en septembre est dédiée aux 16-25 ans pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance et les services de solidarité territoriale. Accessible sur futur-en-main.hauts-de-seine.fr et conçue avec des jeunes, elle est adaptée à leurs usages et répond à leurs préoccupations courantes pour leur faciliter l'accès aux droits. Il s'agit d'apporter à chaque adolescent confié ou suivi au titre de l'Aide sociale à l'enfance un accompagnement socio-éducatif adapté à ses besoins et d'offrir un accompagnement et des ressources pour l'insertion des jeunes majeurs du champ social. Le site contient notamment des informations en matière de santé, de logement, d'insertion professionnelle, de formation, de mobilité... Il offre un espace sécurisé permettant de conduire l'entretien de pré-majorité et de bénéficier d'un canal d'échanges entre le jeune et l'équipe référente.



228

millions d'euros consacrés à la protection de l'enfance en 2023 (222 millions d'euros en 2022).

LA PROTECTION DE L'ENFANCE

La nouvelle politique départementale pour la protection de l'enfance présentée à l'automne 2022 veut donner une chance à chaque enfant, valoriser l'action des professionnels et des partenaires associatifs et implique d'innover pour mieux protéger. **La capacité d'accueil disponible des 14-21 ans a été augmentée** avec 180 nouvelles places d'accompagnement médico-éducatif. L'installation

de l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance en septembre a été suivie de réunion des groupes de travail autour du partage et de l'analyse des données en protection de l'enfance, de la formation, de la diversification de la référence adulte auprès de l'enfant, de la création d'un conseil des jeunes et de la construction du parcours de santé du jeune.



Une grande campagne de communication

Le métier d'assistant familial était au cœur d'une campagne de communication institutionnelle et de valorisation de la marque employeur du Département déployée en février. Ses objectifs étaient de faire connaître cette profession, de promouvoir les politiques départementales en faveur de l'action sociale et de mettre en avant le plan de revalorisation des assistants familiaux.

En bref

À Nanterre, une Maison de l'Avenir

Sur deux sites, cet établissement, conçu avec l'appui scientifique du pédopsychiatre Marcel Rufo, proposera une prise en charge innovante et pluridisciplinaire aux adolescents de 12 à 18 ans confiés au Département. Son futur gestionnaire a été retenu à l'issue d'un appel à projet, le lauréat du concours d'architecture pour le site principal a été sélectionné et les travaux de la préfiguration ont commencé en vue de l'ouverture en 2024.

Pour les fratries

Le concours d'architecture a été lancé début 2023 et le projet lauréat choisi en décembre pour assurer l'accueil, la prise en charge et l'hébergement de fratries âgées de 6 à 18 ans, confiées par l'Aide sociale à l'enfance dans une future maison d'enfant à caractère social à Rueil-Malmaison.

Donner accès aux manifestations culturelles et sportives

510 billets ont été distribués pour des événements sportifs aux jeunes Alto-Séquanais de l'Aide sociale à l'enfance. 317 d'entre eux ont eu accès à une action culturelle.

Cyclisme et équitation

Lancement des projets Allure et Équilibre à destination des enfants de la Protection de l'enfance (pratique régulière du cyclisme ou de l'équitation, tout en favorisant la découverte des métiers afférents).

Chemin de la Mémoire

Le parcours mémoriel en VTT, organisé les 23 et 24 septembre pour les enfants de la Cité de l'Enfance, a reçu le Prix départemental de l'Initiative mémorielle remis par l'Association nationale des membres de l'Ordre national du Mérite. Cet itinéraire reliait le Plessis-Robinson au Mont-Valérien avec des haltes destinées à faire connaître les Hauts-de-Seine et à mettre en lumière des personnalités ayant œuvré pour les droits de l'Homme.



▲ Marie-Pierre Limoge, vice-présidente en charge de l'économie sociale et solidaire, de la formation et de l'alternance lors du lancement de la deuxième édition de l'appel à projets Progr'ESS à Paris La Défense, 21 novembre 2023 © CD92/Willy Labre

LA NOUVELLE STRATÉGIE DÉPARTEMENTALE EN MATIÈRE DE SANTÉ

Pouvoir bénéficier de soins adaptés contribue à la qualité de vie. C'est pourquoi le Département s'engage pour intégrer la santé dans ses politiques lorsqu'il peut créer un effet de levier. Approuvée le 20 octobre pour la période 2023-2028, cette stratégie articule les différentes actions de la collectivité avec les orientations du projet régional de santé sur la même période dans **trois domaines majeurs : la prévention, l'attractivité en santé du territoire et la santé mentale**. La lutte contre le harcèlement scolaire, priorité départementale, s'inscrit dans cette feuille de route.

L'association Hôpital Foch a ainsi bénéficié d'un soutien à hauteur de trois millions d'euros pour **l'extension de l'hôpital Foch à Suresnes**, hôpital privé à but non lucratif, reconnu internationalement pour son expertise sur les pathologies respiratoires, les neurosciences, les greffes et la prise en charge des cancers et des AVC. Le Département a également attribué un million d'euro à **l'Institut Curie** pour contribuer à l'acquisition, sur son site de Saint-Cloud, d'un **équipement de radiologie-radiothérapie** de type «IRM- Linac», alors même qu'en 2022 seuls cinq équipements de pointe de ce type étaient opérationnels en France. Pour le Département, il s'agit à la fois de permettre le maintien sur son territoire d'un pôle d'excellence de renommée internationale en matière de lutte contre le cancer, d'offrir des soins de pointe en proximité pour les Alto-Séquanais et de renforcer l'attractivité du territoire pour les soignants et les chercheurs.

17 178

examens médicaux de prévention pour les moins de six ans. Un quart des enfants de moins d'un an sont vus par un médecin de la Protection maternelle et infantile

16 134

enfants ont bénéficié du bilan de santé en école maternelle sur l'année scolaire 2022/2023 (plus de 84 %) et 42 % des enfants scolarisés en petite section ont été vus par une orthoptiste

SOUTENIR L'EXCELLENCE

Pour conforter l'attractivité en santé de son territoire, deuxième axe de son plan d'action, le Département a attribué en 2023 des subventions d'investissement exceptionnelles à deux établissements.

INSERTION ET EMPLOI

29 867

foyers allocataires du RSA au 3^e trimestre 2023, contre 31 079 au 3^e trimestre 2022, ce qui correspond à une baisse de 3,9 % sur un an. En comptant les ayant-droits, 52 940 personnes sont couvertes par le dispositif.

134 000

heures d'insertion réalisées dans le cadre de la commande publique à l'intention de bénéficiaires du RSA, de demandeurs d'emploi de longue durée ou de jeunes sans qualification.

Un an après le lancement de sa **stratégie dans le domaine de l'économie sociale et solidaire (ESS)**, au croisement de ses politiques de solidarités et d'attractivité, le Département a créé la marque PROGR'ESS. La première édition de l'appel à projets du même nom a réuni 29 candidatures sur le thème de la vie quotidienne. 91 100 euros ont été attribués à 13 projets lauréats sur la précarité alimentaire, l'insertion sociale et professionnelle, le réemploi et la revalorisation des objets, l'engagement citoyen des jeunes, la mobilité durable et le soutien aux structures et initiatives de l'ESS. En plus d'une aide financière, les lauréats bénéficient d'un accompagnement de France active Métropole ainsi que de l'équipe PROGR'ESS et ont la possibilité d'intégrer la Positiv' Incuba School, l'incubateur de l'économie positive mis en place par la Chambre de commerce et d'industrie avec le soutien du Département. Le **renouvellement du programme départemental d'insertion** prévu pour 2024 a été préparé par le Département

et son opérateur ActivitY' autour de cinq axes : se préparer à l'emploi, monter en compétences, construire son projet professionnel, bénéficier d'un emploi de transition et accéder à l'emploi durable.

En bref

Un service public de l'insertion et de l'emploi dans les Hauts-de-Seine

Le consortium des acteurs de l'insertion a mené pendant toute l'année l'expérimentation du service public de l'insertion et de l'emploi. Le bilan de l'accompagnement partenarial et coordonné de 207 allocataires du revenu de solidarité active sur six territoires est positif : 62 % d'entre eux ont signé un contrat de travail ou sont entrés en formation qualifiante. Un accord de principe a été donné pour la participation au pacte national de solidarité.

COOPÉRATION INTERNATIONALE

En 2023, deux millions d'euros ont été consacrés aux **actions de coopération internationale**. Le Département soutient des programmes visant à améliorer la sécurité alimentaire en Arménie, au Cambodge, au Bénin et en Haïti. Plus de 10 000 personnes sont accompagnées dans le cadre de ces programmes qui encouragent l'agriculture familiale dans le cadre d'un développement local durable. Ils ont contribué à lutter contre les chocs qui ont touché ces populations en 2023 : sécheresse, augmentation des prix, crise alimentaire...

Outil d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, le dispositif **Initiatives Jeunes Solidaires** sensibilise par ailleurs les Alto-Séquanais de 18 à 30 ans aux enjeux du développement durable et de la solidarité internationale (16 projets soutenus en 2023). Ce dispositif a été modifié en 2023 pour permettre à un plus grand nombre de jeunes de vivre une expérience interculturelle à l'international et de nouvelles bourses mobilité solidaire ont été instaurées pour 2024.

300 000 €

d'aides d'urgence dont 100 000 € versés à la Croix Rouge Française en soutien aux populations victimes du séisme au Maroc, 100 000 € versés à l'association Maguen David Adom et 100 000 € à Acted, en soutien aux populations civiles d'Israël et de la bande de Gaza à la suite des attaques du Hamas du 7 octobre

15 000 €

de subvention au Fonds pour les Écoles d'Orient en faveur d'une école au Liban

A modern building with a prominent green wall on the left side and a glass facade on the right. The building features a metal frame structure and a perforated metal facade. The text is overlaid on the right side of the image.

**L'INNOVATION
AU SERVICE DE
L'ATTRACTIVITÉ
ET DU
DÉVELOPPEMENT
DURABLE**



▲ Collège Georges-Pompidou à Courbevoie © CD92/Julia Brechler

MENER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LES HAUTS-DE-SEINE

« Notre objectif est de mettre en œuvre des solutions vertueuses pour toutes les communes et tous les habitants, en assurant un contrôle du prix de sortie de l'énergie pour l'utilisateur, harmonisé à l'échelle du territoire. »

Georges Siffredi

Pleinement engagé en faveur du développement durable du territoire, le Département conduit de nombreux projets structurants et investit massivement pour la transition écologique : référentiel d'écoconstruction pour tous les nouveaux projets bâtimentaires, contrats de performance énergétique, réhabilitation du parc social, aides à l'habitat privé, stratégie nature, développement des infrastructures de transports collectifs, plan vélo départemental, politique de l'eau, plan de décarbonation des services départementaux...

Fin décembre, il a décidé de la création d'une société d'économie mixte locale (SEML) consacrée au développement des énergies renouvelables et de récupération dans les Hauts-de-Seine. Cet opérateur a vocation à déployer une véritable stratégie départementale et promouvoir l'innovation pour développer un mix énergétique, mais également soutenir les communes et créer des

synergies avec les acteurs du secteur de l'énergie pour fournir une énergie propre, décarbonée, à un coût optimal. Cette SEML concentrera son action en priorité sur les réseaux de chaleur et de froid urbains, l'énergie solaire avec l'équipement de panneaux photovoltaïques ou thermiques, et toutes les sources d'énergies renouvelables et de récupération pertinentes.

Pour définir le cadre d'intervention de cet opérateur et assurer la coordination des projets, le Département a lancé la mise à jour, pour 2024, du schéma directeur des réseaux de chaleur et de froid urbains, initié en 2018. Il a également identifié 54 bâtiments de son patrimoine immobilier susceptibles d'accueillir de potentiels équipements solaires avec une première phase de projets en 2024. D'autres études seront conduites, avec les communes et Hauts-de-Seine Habitat notamment, pour utiliser le plus largement possible le potentiel photovoltaïque du territoire.

AGIR SUR NOTRE BÂTI

Le Département active tous les leviers de décarbonation à sa disposition et mène une politique ambitieuse de qualité environnementale du bâti. Afin d'améliorer la performance énergétique de son patrimoine, la collectivité construit des bâtiments sobres en énergie et d'un haut niveau de qualité d'usage et rénove son parc en poursuivant le même objectif. **L'impact carbone des nouveaux projets doit être réduit de 40 %** grâce à des constructions adaptées à l'échelle locale qui utilisent des matériaux biosourcés et plus vertueux. Un référentiel dédié a été élaboré pour améliorer la qualité du parc immobilier départemental. Exigeant sur les objectifs à atteindre comme sur le suivi des indicateurs de performance, il est mis en œuvre systématiquement sur tous les projets, constructions neuves et réhabilitations de collèges, de pôles sociaux, de bureaux...

DE FUTURS COLLÈGES EN PRÉPARATION

Une acquisition foncière a été réalisée pour ouvrir un **nouveau collège à Châtenay-Malabry** et les études se sont poursuivies pour le nouveau collège Claude-Nicolas-Ledoux au Plessis-Robinson. La première phase du chantier de **reconstruction du collège Henri-Wallon à Malakoff** a été engagée en mars. Aux exigences en matière d'économies d'énergie et bioclimatiques imposées dès la conception du bâtiment s'ajoute une charte « chantier propre » pour réduire les nuisances sonores et lumineuses, protéger la biodiversité et gérer les déchets. Des projets ont par ailleurs été sélectionnés pour le quatrième collège de Gennevilliers et le collège provisoire de Bagneux.

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES COLLÈGES

Dans 62 établissements, le Département pilote des **contrats de performance énergétique** qui ont permis des économies significatives sur les dépenses avec une diminution de 21,5 % en moyenne des consommations. Deux collèges réhabilités ont été inaugurés en septembre, le **collège Anne-Frank à Antony** et **La Fontaine-du-Roy à Ville-d'Avray**. Les travaux de modernisation qui y ont été menés génèrent des performances environnementales notables, dont une réduction de 40 % des consommations annuelles d'énergie. Dans le nouveau jardin pédagogique du collège Anne-Franck, illustration concrète du dispositif départemental « Îlot vert », la perméabilisation des sols extérieurs favorise l'infiltration des eaux de pluie, contribuant ainsi à la gestion responsable des ressources.

ÉDUCUER AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Six nouveaux collèges volontaires participent à l'édition 2023-2024 du **Challenge CUBE.S** (Climat Usages Bâtiments d'Enseignement scolaire) à la suite des cinq établissements engagés dans l'édition précédente qui ont réalisé une économie d'énergie de 17,1 % par rapport à ce qui était prévu [141 tonnes de CO₂ économisées]. Avec ce challenge, sous l'égide du ministère de l'Éducation nationale et du ministère de la Transition écologique, ils bénéficient d'un accompagnement et d'un kit de matériels de diagnostic et de sensibilisation.

72

millions d'euros investis dans les bâtiments scolaires en 2023

Excellence environnementale

Le chantier de restructuration du Stade départemental Yves-du-Manoir qui s'est achevé fin 2023, au terme de 22 mois de travaux, a parfaitement respecté ses enjeux environnementaux. Mené par Léon Grosse avec le cabinet d'architecture Celnikier & Grabli Architectes, ce projet innovant place le bois, 100 % labellisé, au cœur des constructions et rend le végétal omniprésent. Il se distingue par un bilan carbone maîtrisé, analysé sur le cycle de vie des ouvrages et durant les travaux, qui lui a notamment permis d'atteindre le niveau E3C1, selon le label « E+C- » [haute performance énergétique et bilan carbone réduit]. La moitié de la production d'électricité est réalisée sur le site et les besoins en chaleur et en climatisation sont couverts à hauteur de 50 % par des énergies renouvelables, les déchets ont été revalorisés à 90 % et il n'y a pas de rejet d'eau pluviale dans les réseaux communaux. Le groupement a dépassé de 10 % ses objectifs d'insertion professionnelle en atteignant 64 000 heures d'insertion [192 contrats de travail].

DES AVANCÉES POUR LA STRATÉGIE NATURE

Toutes les opportunités de faire progresser la nature en ville sont étudiées, y compris sur des petites parcelles, pour lutter efficacement contre le changement climatique et s'adapter à ses effets en multipliant les îlots de fraîcheur. En septembre, le parc départemental du Chemin-de-l'Île à Nanterre, prémices d'une phase supplémentaire d'agrandissement, s'est ainsi agrandi d'une coulée verte de deux hectares qui relie la nouvelle place des Papeteries à la Promenade bleue départementale sur les berges de la Seine. Des acquisitions et échanges de parcelles ont été réalisés autour de la promenade départementale des Vallons de la Bièvre, ainsi que des parcs départementaux de Sceaux et Pierre-Lagravère. Au total le Département a investi 18,6 millions d'euros pour la valorisation et la rénovation de ses espaces verts.

▼ Tramway T10 à Clamart © CD92/Julia Brechler



DÉVELOPPER LES MOBILITÉS DOUCES

LE VÉLO, UNE MOBILITÉ DU QUOTIDIEN

Le **plan vélo départemental 2022-2028** prévoit l'aménagement de 120 km de pistes cyclables supplémentaires, pour un budget total de 150 millions d'euros. 14 km ont été livrés en 2023 et 84,5 km sont à l'étude. Ces pistes se complètent de **deux nouveaux équipements dédiés aux piétons et aux cycles** avec la mise en service de la passerelle des Louvresses à Genevilliers et la passation d'un concours de maîtrise d'œuvre pour une future passerelle à côté du pont d'Asnières.

PLUS DE TRANSPORTS EN COMMUN

La **nouvelle ligne du tramway T10** mise en service en juin entre La-Croix-de-Berny à Antony et le Jardin Parisien à Clamart renforce l'offre de transport dans le Sud des Hauts-de-Seine. Avec 13 stations parcourues en 20 minutes sur un tracé de 6,2 km et de nouvelles interconnexions, elle facilite le quotidien des quelque 175 000 habitants et 65 000 salariés des quatre communes desservies. La construction des stations, des voies ferrées, des aménagements urbains et des ouvrages d'art a été co-financée à hauteur de 30 % du montant global par le Département, soit 105 millions d'euros. Le Département a également réaménagé et rénové l'espace public. Une étude a été lancée sur le prolongement du T10 jusqu'à une gare du Grand Paris Express. Des acquisitions foncières ont par ailleurs été effectuées pour prolonger le tramway T1 à Colombes et pour faciliter la réalisation des lignes 15 sud et 15 ouest par la Société du Grand Paris. Au total, 74 millions d'euros ont été consacrés en 2023 aux investissements en faveur du développement des transports collectifs.

Près de

111

millions d'euros de participation financière du Département au budget de fonctionnement d'Île-de-France Mobilités, autorité organisatrice des transports (en hausse de 7,5 % par rapport à 2022)



▲ La navette fluviale © CD92/Julia Brechler

RECONQUÉRIR LA SEINE

Vecteur de mobilité, de biodiversité et de loisirs, le fleuve est un enjeu d'attractivité et de développement du territoire. Un **service expérimental de navettes fluviales gratuites** a été expérimenté le week-end de mi-août à fin septembre. Trois escales d'intérêt touristique et patrimonial, à Issy-les-Moulineaux, Sèvres et Boulogne-Billancourt, ont été desservies par un catamaran électro-solaire qui a transporté plus de 3 000 passagers.

Le 1^{er} octobre, une centaine de personnes ont participé à **The Flow**, la première traversée des Hauts-de-Seine en **stand-up paddle** de Meudon à Rueil-Malmaison, via Asnières-sur-Seine. Cette initiative souligne l'engagement du Département en faveur du développement des sports et loisirs nautiques, et plus largement du **slow tourisme**.

UNE POLITIQUE DE L'EAU AMBITIEUSE

Le Département mène au quotidien une politique de l'eau innovante pour améliorer la qualité de la Seine, réduire les inondations, protéger et aménager les berges, entretenir les digues fluviales et protéger les ouvrages d'assainissement contre les crues. En 2023, il y a consacré plus de 17 millions d'euros (dont près de 10 millions d'euros en investissement), auxquels s'ajoutent 17 millions d'euros pour l'assainissement.

220

tonnes de déchets ont été collectées en 2023 sur la Seine par les bateaux nettoyeurs (118 valorisées sur des plateformes de compostage et 102 en centre de tri).



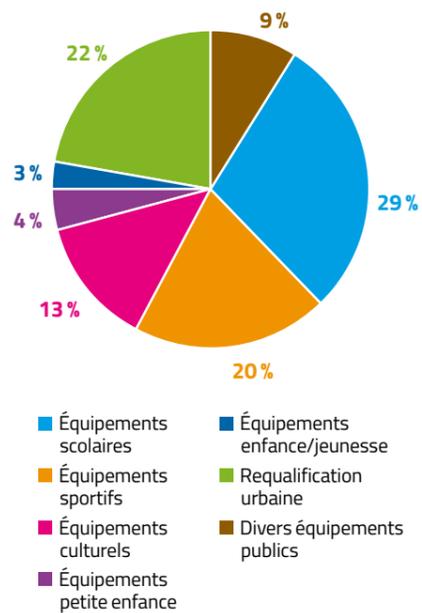
**AGIR POUR
LA QUALITÉ
DE VIE DES
ALTO-SÉQUANAIS**



▲ Parc de la Planchette à Levallois-Perret financé avec le Contrat de développement Département/Ville
© CD92/Olivier Ravoire

SOUTENIR ET ACCOMPAGNER L'INVESTISSEMENT DES COMMUNES AU SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE

Engagement financier global en investissement du début des Contrats de développement au 31 décembre 2023



Les Contrats de développement Département-Ville regroupent les subventions versées aux communes. Signés pour trois ans, ils garantissent une aide financière pérenne, indexée sur l'inflation, qui permet aux villes d'engager des projets structurants et de financer des projets de requalification et de rénovation. Ce dispositif unique et volontariste traduit l'engagement financier massif du Département en mobilisant des moyens financiers en augmentation constante : les 127 contrats approuvés au 31 décembre représentent un total de 810 millions d'euros depuis 2013. Six contrats ont été conclus dans l'année, avec Antony, Bourg-la-Reine, Levallois-Perret et Suresnes pour la période 2023-2025, ainsi que Nanterre et Puteaux pour la période 2024-2026, pour un engagement de 59,95 millions d'euros en investissement et fonctionnement. Quatre avenants de fongibilité ont par ailleurs été approuvés pour Châtillon, Garches, Puteaux et Vaucresson, afin de s'adapter à la réalité des projets portés par les villes.

En bref

Travail en synergie

L'assemblée départementale a adopté un ensemble de dispositions sur les routes départementales, intégrant un règlement de gestion de la voirie détaillant les rôles respectifs du Département et du bloc communal, des modalités de municipalisation de la voirie renouvelées et un accompagnement du bloc communal en matière d'éclairage public.

En 2023

84,6

millions d'euros ont été versés aux villes dans le cadre des contrats de développement Département-Ville (59 millions d'euros en investissement et 25,6 millions d'euros en fonctionnement)

FLUIDIFIER LE PARCOURS RÉSIDENTIEL DANS LES HAUTS-DE-SEINE

UN PROGRAMME POUR LES « QUARTIERS D'AVENIR »

Le Département dispose d'un outil ambitieux au service du renouvellement urbain et de la qualité du cadre de vie, grâce auquel quatre protocoles d'accord ont été conclus en 2023 pour un montant total d'engagements de 40,8 millions d'euros, avec Clamart (7,2 millions d'euros pour le quartier Le Nôtre), Clichy (3,3 millions d'euros en faveur du quartier Belfort-Sanzillon - îlot Sellier), Malakoff (11 millions d'euros dédiés au quartier Barbusse) et Nanterre (19,3 millions d'euros pour le quartier Parc Sud).

UNE POLITIQUE DE LA VILLE STRUCTURANTE ET SOLIDAIRE

En complément de la rénovation urbaine, l'intervention du Département vise à renforcer la cohésion sociale et territoriale en se concentrant sur des axes stratégiques : l'insertion des publics en difficulté et la réussite éducative, en particulier celle des collégiens. Un financement de 2 030 614 euros a été dédié à 220 actions locales en 2023.

UN PARC DE LOGEMENTS SOCIAUX QUI S'ACCROÎT

Des subventions départementales à hauteur de 2,5 millions d'euros ont contribué à la création de 518 logements sociaux. Elles ont notamment financé des opérations exemplaires dans des communes du territoire soumises à des obligations de rattrapage en application de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU). Le partenariat fort que le Département entretient avec Hauts-de-Seine Habitat, dont il est la collectivité de rattachement,

s'est une nouvelle fois concrétisé en 2023 par l'attribution à ce bailleur d'une subvention de 12 millions d'euros pour l'amélioration et l'entretien de son patrimoine.

« HABITAT PRIVÉ », UNE AIDE AUGMENTÉE POUR TOUS LES MÉNAGES ALTO-SÉQUANAIS

Avec l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier de son nouveau règlement en faveur de l'amélioration et de l'adaptation du patrimoine privé « Habitat privé - Hauts-de-Seine », le Département a accentué l'accompagnement des ménages modestes et a ouvert le dispositif aux classes moyennes pour améliorer la performance énergétique des logements, promouvoir le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap, et lutter contre l'habitat indigne. À l'aide « socle » destinée aux travaux des particuliers, et des syndicats de copropriétaires qui luttent contre l'habitat indigne, peuvent s'ajouter cinq « bonus » [« social », « famille », « énergétique », « adaptation » et « lutte contre l'habitat indigne »]. Le Département a également étendu la liste des travaux éligibles à ceux qui concernent l'adaptation au changement climatique. En 2023, 627 logements ont bénéficié du soutien départemental pour un total de 1 675 211 euros.

Le montant moyen des subventions versées s'élève ainsi à 3 715 euros, alors qu'il aurait été de 1 873 euros seulement dans le cadre juridique antérieur. Le reste à charge moyen des ménages a diminué de 19 % grâce au nouveau règlement. Cette diminution est même de 23 % pour les plus modestes qui bénéficient d'un taux de subvention de 60 %. 127 bénéficiaires ont eu en 2023 un reste à charge compris entre 0 et 50 euros.

« Parce que le logement est une préoccupation majeure pour nombre d'Alto-Séquanais, notre Département porte une politique globale et volontariste en faveur de la mixité sociale. »

Georges Siffredi

Sécurité et prévention de la délinquance

Le Département a mobilisé en 2023 plus de 55 millions d'euros pour soutenir les communes et les institutions engagées pour la sécurité des Alto-Séquanais. Il a ainsi contribué au financement de la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris, qui intervient en petite couronne, à hauteur de 47 millions d'euros (44 millions d'euros en fonctionnement et 3 millions d'euros d'investissement dans les casernes), et versé 4,6 millions d'euros pour le fonctionnement des services de la Préfecture de police de Paris (laboratoire central, institut médico-légal, laboratoire central des services vétérinaires...). Dans le cadre de son partenariat avec les communes, il a consacré 1,3 million d'euros au déploiement de la vidéo-protection, et engagé 2,85 millions d'euros supplémentaires via les contrats triennaux approuvés en 2023 au profit d'Antony, Bourg-la-Reine, Nanterre, Puteaux et Suresnes. Par ailleurs, il a confirmé son soutien aux actions locales de prévention de la délinquance (CLSPD) et des projets portés par les communes, avec un financement de plus d'un million d'euros.



▲ Promenade des Jardins à Sèvres ©Agence Sennse

UNE VOIRIE CONSTAMMENT AMÉLIORÉE

Les travaux de requalification du deuxième tronçon du boulevard de La Défense (RD 914) à Nanterre, Puteaux et Courbevoie se sont terminés et ceux du troisième tronçon ont débuté. Le réaménagement de l'avenue Marcel-Paul (RD 911) à Gennevilliers a été finalisé, de même que les travaux de la Promenade des Jardins à Sèvres. Le projet de réaménagement de la RD 910, dite Voie Royale, à Sèvres et Chaville, a avancé avec des acquisitions foncières (2,5 millions d'euros), le lancement du dossier de projet de requalification et l'obtention d'un arrêté préfectoral prononçant la cessibilité et le transfert de gestion d'une partie des emprises utiles au projet. L'enquête publique environnementale sur la transformation de la RD 920 en un boulevard urbain plus sécurisé, plus cyclable et plus vert, s'est tenue du 30 janvier au 1^{er} mars et les travaux de plusieurs opérations routières ont été lancés, rue de Saint-Cloud (RD 985) à Ville-d'Avray, boulevard Intercommunal (RD 19) à Gennevilliers, avenue Sully-Prudhomme (RD 67) à Châtenay-Malabry et Antony, et boulevard Raymond-Poincaré à Garches et Marnes-la-Coquette (RD 907).

72,5

millions d'euros consacrés
aux opérations de voirie en 2023

▼ Vue des travaux sur la RD 914 © CD92/Julia Brechler



OUVRIRE LA CULTURE AU PLUS GRAND NOMBRE

La Vallée de la Culture foisonne d'équipements emblématiques qui placent le Département sur le devant de la scène nationale. Riche, variée, exigeante et festive, la politique culturelle départementale s'adresse à tous sur l'ensemble du territoire.

UN MUSÉE À VENIR

En octobre, la pose de la première pierre du musée du Grand Siècle marquait une étape importante vers la construction de ce futur équipement culturel majeur du Département qui ouvrira ses portes en 2026. **Les travaux ont commencé sur le site de l'ancienne caserne Sully à Saint-Cloud pour mettre à l'honneur la donation de Pierre Rosenberg au Département.** Ces collections suscitent déjà l'engouement du public puisque le pavillon de préfiguration aménagé dans le **Petit château de Sceaux a attiré plus de 10 000 personnes en 2023** (1 806 en 2022 ; 3 460 en 2021) grâce notamment à deux expositions, « *La Mort de Virginie*. Un chef-d'œuvre redécouvert » et « *Fantaisies animales*. Les verres de Murano de la donation Pierre Rosenberg ».



▲ Pose de la première pierre du musée du Grand Siècle à Saint-Cloud, 5 octobre 2023. ©CD92/Willy Labre



▲ *Ether (Égalité)* ©UFLYDRONES



▲ *La Verticale* © CD92/Julia Brechler

DE NOUVELLES ŒUVRES VISIBLES PAR TOUS

Deux sculptures monumentales ont été installées dans l'espace public. À Boulogne-Billancourt, *Ether (Égalité)*, réalisée par Danae.io, agence lauréate d'un concours international, en collaboration avec l'artiste japonais Kohei Nawa, a été inaugurée en juin à la pointe de l'île Seguin. Installée au pied de La Seine Musicale, non loin du *Pouce de César* et de *La Défense* de Rodin, l'œuvre de 25 mètres de haut matérialise la chute d'une goutte d'eau et symbolise l'égalité de tous les êtres et de toutes les choses face à la gravité. Elle a été rejointe en décembre par *La Verticale*, bronze monumental du sculpteur alto-séquanais Jacques Zwobada, érigée au parc départemental André-Malraux à Nanterre. Face aux tours du quartier d'affaires de Paris La Défense, l'œuvre de dix mètres de haut incarne la volonté du Département de renforcer la place de l'art dans la vie quotidienne des Alto-Séquanais.

UN AN D'EXISTENCE POUR LE JARDIN DES MÉTIERS D'ART ET DU DESIGN

Depuis son ouverture en septembre 2022, le JAD, nouveau lieu culturel aménagé au sein de l'ancienne École nationale de la Céramique de Sèvres, accueille les professionnels : quatre nouveaux occupants ont rejoint ses ateliers à l'été, portant les effectifs à sept artisans d'art et huit designers, et un troisième appel à candidatures a été lancé en fin d'année pour les trois derniers ateliers disponibles. Le grand public a pu découvrir quatre expositions et assister à des rencontres mensuelles, des conférences et des animations organisées pour de grands événements nationaux et départementaux. Un *MakerLab*, équipé notamment de plusieurs machines numériques - imprimantes 3D, découpeuse laser, fraiseuse et découpeuse numérique - est accessible depuis le début de l'année aux occupants du JAD. Il reçoit les professionnels des métiers d'art et du design du territoire, les amateurs et le grand public depuis octobre.

En bref

**29 équipements culturels
structurants soutenus
(9 995 330 euros en 2023)**

La politique culturelle s'appuie sur un **maillage d'équipements structurants** « d'intérêt départemental » subventionnés, en majorité des lieux de diffusion du spectacle vivant mais aussi des centres d'art contemporain, des festivals à fort rayonnement territorial ou des structures de musique. Des conventions triennales sont signées avec chacun d'eux basées sur l'identité et le rayonnement artistique, l'ancrage territorial et l'accessibilité à tous les publics.

Des dispositifs d'éducation artistique et culturelle

Qu'ils s'adressent aux 11-25 ans, aux personnes âgées en Ehpad, aux personnes en situation de handicap ou à celles suivies par les services de solidarité territoriale, ces parcours sont à la fois une **école du spectateur** et une **école du citoyen**, qui ont concerné notamment 13 000 collégiens sur la saison 2022/2023.

Ouverture du SeineLab à La Seine Musicale

Ce lieu d'exploration autour des **interactions sonores et du design d'interaction homme-machine** propose au public d'écouter, d'apprendre, de manipuler des installations, de découvrir des œuvres et des artistes. Il favorise la rencontre avec la création contemporaine et permet à chacun de s'approprier l'innovation musicale par l'expérimentation et des démarches créatives.

16 643 278

visiteurs ont fréquenté les établissements culturels
et les parcs départementaux en 2023.

130 000

visiteurs pour *Le Gué*, œuvre monumentale mise en place
de juin à septembre pour fêter le centenaire de l'acquisition
du Domaine de Sceaux par le Département de la Seine, dont
le Département des Hauts-de-Seine est l'héritier

360 000

visiteurs ont été comptabilisés au nouveau musée départe-
mental Albert-Kahn depuis son ouverture en 2022



**ACCOMPAGNER
LES JEUNES
SUR LE CHEMIN
DE LA RÉUSSITE
ET DE LA CITOYENNETÉ**



▲ Vacan'Sports au gymnase Jean-Jaurès à Châtenay-Malabry, 25 octobre 2023 © CD92/Julia Brechler

Du collège au passage à l'âge adulte, le Département conduit une politique jeunesse de grande envergure qui comprend un soutien à la pratique sportive et culturelle, des aides ciblées à la mobilité, un appui au développement du numérique au collège et des dispositifs innovants pour encourager toute expérience d'engagement favorisant la participation à la vie citoyenne et l'émancipation.

LE PASS +, AU SERVICE DES 11-18 ANS

De leur entrée en 6^e à leur majorité, les jeunes domiciliés ou scolarisés dans les Hauts-de-Seine peuvent bénéficier de cette carte gratuite qui leur donne accès à une offre de services pour leur scolarité et leurs loisirs. 85 867 d'entre eux s'y sont inscrits en 2022-2023, ce qui correspond à 57% des jeunes éligibles au dispositif (76% de collégiens et 24% de 15-18 ans).

Le Pass + se compose notamment d'un porte-monnaie électronique, appro-

visionné par le Département, qui offre 80 euros pour financer des activités sportives ou culturelles (100 euros pour les boursiers). En 2022-2023, 45 946 jeunes ont consommé 3 149 197 euros, dépensant en moyenne 69 euros chacun, auprès des 2 897 organismes affiliés sur le territoire interdépartemental (dont 1 281 dans les Hauts-de-Seine).

Le Pass + fait également office de badge d'accès à la restauration scolaire dans les établissements qui utilisent ce service et, grâce à lui, les collégiens boursiers et domiciliés dans le département peuvent bénéficier d'une aide financière pour l'abonnement au titre de transport Imagine R.



88 %

des collégiens éligibles qui ont acheté un titre de transport à Île-de-France-Mobilités ont bénéficié d'une aide financière

« Nous sommes mobilisés pour offrir les meilleures conditions d'apprentissage aux élèves, en leur donnant notamment accès à des projets éducatifs et citoyens enrichissants. »

Georges Siffredi

50
millions d'euros ont été consacrés à la jeunesse en 2023

67
jeunes Alto-Séquanais engagés dans les projets Initiatives Jeunes Solidaires en 2023

74 000
euros alloués à l'ensemble des 16 projets lauréats

Plus de
1 800
jeunes Alto-Séquanais engagés dans 439 projets ont été soutenus à hauteur de 1,32 million d'euros par Initiatives Jeunes Solidaires depuis son lancement en 2009

Plus de
19 000
jeunes Alto-Séquanais accueillis dans les dispositifs ouverts à tous tels que Vacan'Sports, Plein Air Hauts-de-Seine, Plein Air Handicap et Activités adaptées

ENCOURAGER LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

L'appel à projets Initiatives Jeunes Solidaires est ouvert aux 18-25 ans qui résident dans les Hauts-de-Seine et qui veulent s'investir dans des projets de solidarité internationale, pour lutter contre la malnutrition et l'extrême pauvreté. Il favorise ainsi leur ouverture au monde et valorise les apprentissages liés à l'élaboration d'un tel projet et

à l'expérience vécue, tant au niveau personnel que professionnel. La restitution dans les Hauts-de-Seine des projets sélectionnés contribue à sensibiliser à la solidarité internationale. Le dispositif a évolué en 2023 en élargissant le public cible et avec la création de bourses Mobilité solidaire (voir page 25).



En bref

Des expériences engagées

L'accueil de volontaires du Service National Universel (SNU) dans les services départementaux a été approuvé en juillet et 12 d'entre eux ont pu y mener des missions d'intérêt général sur différents dispositifs : Vacan'Sports, Un Brin de culture, les Journées européennes du Patrimoine... Deux volontaires ont présenté le programme départemental de soutien à la filière cacao en Haïti au Salon du Chocolat. 85 candidatures au total ont été reçues pour les neuf missions proposées par le Département, ce qui démontre leur attractivité et la volonté d'engagement des jeunes.

Un service civique

Sur l'année, 11 volontaires ont pris part à des missions liées au déploiement du programme Natation, Olympisme et Handicap - NOHa - (voir page 8), à l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques dans les Hauts-de-Seine, à la lutte contre le décrochage scolaire, à l'intégration du développement durable dans l'organisation d'événements culturels et à la lutte contre l'exclusion numérique.

L'encadrement des enfants et adolescents

Une bourse départementale incite les jeunes Alto-Séquanais à mener à terme leur formation en vue d'obtenir le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) ou le BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur), diplômes permettant d'encadrer des enfants et adolescents lors des temps de loisirs et de vacances. 170 bourses ont été attribuées en 2023, 165 pour le BAFA et cinq pour le BAFD, pour ces formations qui donnent un premier accès à l'emploi et répondent à un véritable besoin des structures communales et associatives.

Dynamique départementale

Le Département fait la promotion du programme Erasmus+ en devenant chef de file d'un consortium destiné à aider les collèges volontaires. En intégrant ce consortium, dont la demande d'accréditation a été présentée en octobre auprès de la commission européenne, ils disposeront de l'appui administratif et de l'expertise du Département dans les démarches pour bénéficier des financements Erasmus+.



▲ Robot de téléprésence au collège Paul-Éluard à Châtillon © CD92/Willy Labre

COLLÈGES

AIDE À LA RÉUSSITE

En plus de l'écosystème numérique complet, harmonisé et homogène qu'il offre aux collèges, le Département leur a proposé au printemps un **appel à projets numérique pédagogique** annuel pour accompagner leurs besoins spécifiques. Plus de 70 % d'entre eux ont répondu pour bénéficier d'équipements ou de services innovants complémentaires : robotique, sciences, caméra 360, équipements ergonomiques et ressources numériques, Peraltrees et Projet Voltaire majoritairement. Ces équipements et ressources ont été mis à la disposition des établissements au cours du premier trimestre de l'année scolaire 2023-2024 pour leur permettre d'engager leurs projets.

Sur l'année scolaire 2022-2023, 9 134 collégiens et 660 enseignants ont utilisé le service de **soutien scolaire en ligne** proposé gratuitement sur l'Environnement Numérique de Travail (ENT) départemental qui a reçu 45 millions de visites sur la même période (contre 42 millions l'année précédente). **6 481 ordinateurs portables** ont été remis aux collégiens éligibles qui en ont fait la

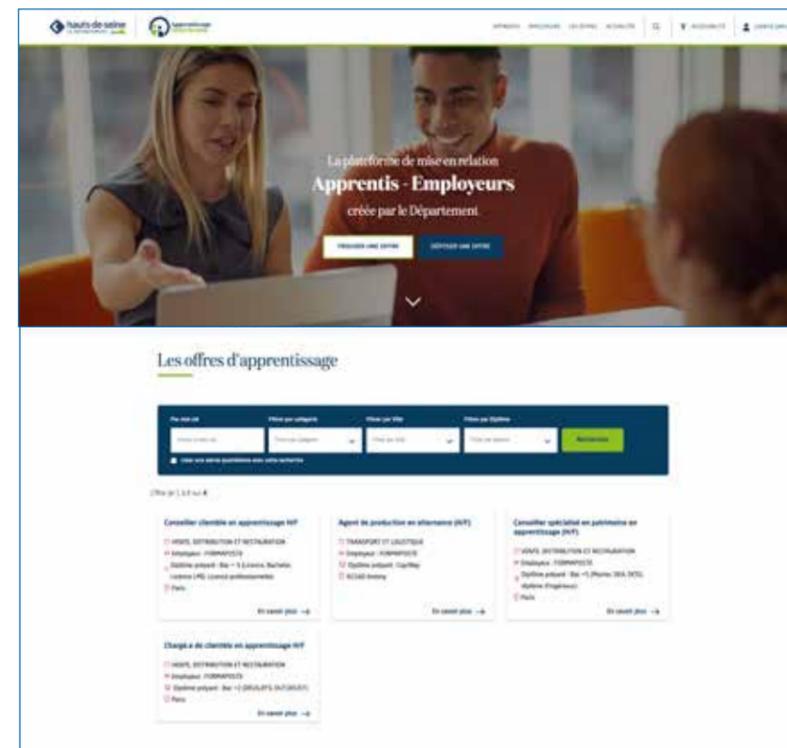
demande au titre de la campagne Pass + 2022-2023 (plus de 15 000 ont été distribués de février 2022 à novembre 2023).

ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES À BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS

Engagé pour offrir des conditions de réussite optimales à tous les collégiens, le Département fournit des tablettes numériques pour chacun des 600 élèves scolarisés en classe Ulis et met à disposition une flotte d'ultra-portables dans chaque Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants (UPE2A), ainsi que huit robots de téléprésence pour les collégiens souffrant de troubles somatiques. Différents outils numériques pédagogiques sont proposés aux collèges pour aider les élèves à besoins éducatifs particuliers à gagner en autonomie, en concentration et réduire leur fatigabilité (clavier ergonomique, dictaphone, lampe scanner...). Des lampes à lumière pulsée pour faciliter la lecture en termes de rapidité et de fluidité, en particulier pour les élèves dyslexiques, sont expérimentées dans trois collèges.

36,7
millions d'euros consacrés
au fonctionnement des 98 collèges
publics des Hauts-de-Seine

Près de
25 000
matériels informatiques sont
déployés dans les collèges pour
diversifier les formes d'enseigne-
ment, former les élèves aux outils
qu'ils retrouveront dans le monde du
travail et les ouvrir aux potentialités
du numérique



DÉVELOPPER L'APPRENTISSAGE

Fortement mobilisé pour soutenir la jeunesse, le Département a ouvert en février la **plateforme apprentissage.hauts-de-seine.fr** qui regroupe informations et conseils destinés aux jeunes ainsi qu'aux employeurs publics et privés. Les jeunes Alto-Séquanais peuvent y retrouver des offres d'apprentissage pour des niveaux de diplôme allant du CAP/BEP au master 2. Son déploiement

s'est accompagné d'ateliers de coaching dédiés aux jeunes, de webinaires informatifs pour les employeurs des Hauts-de-Seine et d'une campagne de communication. Un forum de l'apprentissage organisé en mars a réuni près de 450 visiteurs qui ont pu rencontrer et échanger avec plus de 80 exposants (écoles et centres de formation, employeurs privés et publics et chambres consulaires).

La Dictée du Tour de France

En mars, 1 000 jeunes de 6^e et de 5^e issus de six collèges publics et privés des Hauts-de-Seine ont participé à la Dictée du Tour dans le cadre du partenariat du Département avec le Tour de France. Déployée par Amaury Sport Organisation (ASO), elle propose aux jeunes de travailler sur un texte évoquant le passage de la course dans leur territoire et les meilleurs sont invités avec leurs parents à passer une journée dans les coulisses du Tour lorsqu'il traverse leur territoire.

En bref

Pour exprimer ses idées

Près de 500 élèves de 14 collèges ont participé à l'édition 2022-2023, la troisième, des Rencontres de l'éloquence sur le thème des réseaux sociaux, pour laquelle près de 500 écoliers de 14 classes de CM2 ont produit un podcast. Une occasion de développer la confiance en soi et d'acquérir des compétences oratoires utiles tout au long de la vie

L'esprit critique, ça s'apprend

Avec le dispositif O'Lab citoyen, 700 collégiens de 29 classes se sont emparés du thème « Où est le respect ? » pour produire des œuvres audiovisuelles, photographiques ou sous forme de bandes dessinées qui ont ensuite été exposées sur l'ENT départemental. Ils ont pu assister à un concert dédié du groupe pop/rap français 47Ter lors du festival Chorus des Hauts-de-Seine à La Seine Musicale.

Un « pentathlon des arts »

La visite du Château de Versailles et de ses jardins, accompagnée d'animations autour des arts de la scène, des arts visuels, de la littérature et de l'architecture, était au programme des 1 500 collégiens alto-séquanais pour leur Journée à Versailles organisée par le Département en partenariat avec le Département des Yvelines et le Château de Versailles.

Des médiateurs sur le terrain

La médiation éducative œuvre depuis 25 ans pour promouvoir un climat scolaire serein grâce à un personnel formé et spécialisé à la gestion des conflits et la prévention des conduites à risques. À la rentrée scolaire 2023, on comptait 85 médiateurs répartis dans 74 collèges et cinq managers de proximité, déployés depuis mars pour renforcer l'accompagnement et encourager un dialogue de proximité. Les médiateurs développent de nombreux projets autour du climat scolaire, du bien-être, de la persévérance et de la citoyenneté. Ils ont participé en novembre à la Journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire.



▲ Hauts-de-Seine Digital Games au Parc des Expositions, Porte de Versailles, 21 avril 2023 © CD92/Olivier Ravoire

S'ESSAYER À LA RÉALITÉ VIRTUELLE

Fort du succès remporté dans les Ehpad, le projet Évasion et son déploiement de casques de réalité virtuelle [voir page 21] a été étendu à une dizaine de sites, collèges et structures jeunesse, et à deux premières communes, Puteaux et La Garenne-Colombes, selon trois axes : culture, bien-être et découverte de l'entreprise et des métiers, en lien avec les priorités de la politique jeunesse départementale. Les collègues volontaires expérimentent ces diffé-

rentes technologies en plein essor (réalité virtuelle, réalité augmentée et vidéo 360°) qui offrent de nouvelles opportunités pédagogiques en plongeant les apprenants dans un environnement immersif. De nombreux contenus sont adaptés aux besoins pédagogiques des établissements, d'autres seront ajoutés ou créés spécifiquement et les établissements pourront ajouter leurs créations au catalogue.

AUTOUR DE LA PROGRAMMATION ET DU JEU VIDÉO

Les deux concours inter-degré sur la robotique et la création de jeux vidéo ont réuni en 2022-2023 plus de 110 équipes, venant d'établissements scolaires, d'écoles supérieures et de structures jeunesse. Les jeunes mobilisés ont pu s'initier au codage et à la programmation dans un cadre pédagogique et ludique, tout en développant des compétences artistiques et en gestion de projets. Ils ont présenté leurs projets devant un jury pour la deuxième édition du Festival Hauts-de-Seine Digital Games organisé en avril au Parc des Expositions à Paris, Porte de Versailles. Cet événement départemental unique en France, qui mêle jeux vidéo et pédagogie autour du numérique, avec des ateliers participatifs pour faire découvrir au public tous les aspects de ce secteur en constante évolution, a attiré plus de 10 000 visiteurs. Un pôle sensibilisation a réuni les principaux acteurs qui œuvrent à la protection des jeunes sur internet et au respect des droits.

Partenaire du LFL CIC Day (ligue française de League of Legends), plus grande compétition e-sport francophone organisée à La Seine Musicale en février, le Département a distribué 220 places aux jeunes de la Protection de l'enfance et aux étudiants. Il a également organisé deux conférences sur les métiers du e-sport pour les collégiens de 4^e et 3^e ainsi que pour les lycéens et étudiants.

Plus de
10 000
visiteurs pour la deuxième édition du festival Hauts-de-Seine Digital Games les 21 et 22 avril à Paris Expo - Porte de Versailles



▲ Séance publique dans le nouvel hémicycle à Nanterre, 9 février 2024 © CD92/Olivier Ravoire

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

LE PRÉSIDENT

Georges Siffredi a été réélu président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine le 1^{er} juillet 2021 par les conseillers départementaux. Son rôle est de fixer le cap de la politique départementale. Il représente le pouvoir exécutif ; il prépare, oriente et exécute les travaux de l'assemblée départementale et dirige les services administratifs.

L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

L'assemblée départementale est paritaire et se compose de 46 conseillers départementaux élus pour sept ans au suffrage universel. Un binôme homme/femme représente chacun des 23 cantons que comptent les Hauts-de-Seine. Ces élus de terrain définissent et votent les politiques départementales et le budget. Ils se réunissent en séance plénière au minimum quatre fois par an à l'initiative du président pour :

- les orientations budgétaires et le vote de décisions modificatives ;
- le vote du budget primitif ;
- le vote des taux sur les prélèvements obligatoires ;
- le vote du compte administratif de l'année écoulée, la présentation du rapport d'activité et le vote de décisions modificatives.

LA COMMISSION PERMANENTE

Cette représentation du Département se compose, dans les Hauts-de-Seine, de l'ensemble des conseillers départementaux. Elle se voit déléguer une partie des attributions de l'assemblée départementale, exception faite des questions budgétaires. Elle a pour mission d'assurer la continuité de l'action départementale entre chaque séance publique de l'assemblée.

LES COMMISSIONS ORGANIQUES OU THÉMATIQUES

Elles sont chargées d'étudier et de donner leur avis sur chaque projet de délibération soumis par le président du Conseil départemental.

L'EXÉCUTIF DÉPARTEMENTAL ET LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Président

Georges Siffredi

13 vice-présidents

1^{er} vice-président

Pierre-Christophe Baguet

Administration générale, finances et budget, anciens combattants

2^e vice-présidente

Marie-Pierre Limoge

Économie sociale et solidaire, formation et alternance

3^e vice-président

Yves Révillon

Environnement et patrimoine non-scolaire

4^e vice-présidente

Marie-Laure Godin

Relations et coopération Internationales, affaires européennes

5^e vice-président

Denis Larghero

Attractivité du territoire et développement numérique

6^e vice-présidente

Nathalie Léandri

Éducation et numérique éducatif

7^e vice-président

Éric Berdoati

Transports

8^e vice-présidente

Jeanne Bécart

Culture

9^e vice-président

Rémi Muzeau

Politique de la ville et habitat

10^e vice-présidente

Agnès Pottier-Dumas

Prévention et sécurité publique

11^e vice-président

Jean-Christophe Fromantin

Infrastructures routières et navigables

12^e vice-présidente

Armelle Tilly

Solidarités et affaires sociales

13^e vice-président

Guillaume Boudy

Commande publique et évaluation des politiques publiques

Conseillers départementaux titulaires d'une délégation de compétence

Daniel Courtès

Conseiller départemental délégué aux sports

Véronique Bergerol

Conseillère départementale déléguée aux personnes handicapées

Nathalie Pitrou

Conseillère départementale déléguée à l'adoption

Rita Demblon-Pollet

Conseillère départementale déléguée à la famille

Grégoire de la Roncière

Conseiller départemental délégué à l'eau et à l'assainissement

Josiane Fischer

Conseillère départementale déléguée au tourisme

Alexandra Fourcade

Conseillère départementale déléguée aux seniors, à l'autonomie et à la santé

Vincent Franchi

Conseiller départemental délégué à la jeunesse

Alice Le Moal

Conseillère départementale déléguée à l'aide sociale à l'enfance

Camille Bedin

Conseillère départementale déléguée à l'égalité femmes/hommes

Yves Coscas

Conseiller départemental délégué au personnel

David-Xavier Weiss

Conseiller départemental délégué aux enjeux métropolitains

Jean-Yves Sénant

Rapporteur général du budget, président de la commission des finances

LES 23 CANTONS

1 ANTONY

Véronique Bergerol
Jean-Yves Sénant

2 ASNIÈRES-SUR-SEINE

Josiane Fischer
Thomas Lam

3 BAGNEUX

Hélène Cillières
Pierre Ouzoulis

4 BOULOGNE-BILLANCOURT-1

Pierre-Christophe Baguet
Marie-Noëlle Charoy

5 BOULOGNE-BILLANCOURT-2

Grégoire de la Roncière
Marie-Laure Godin

6 CHÂTENAY-MALABRY

Nathalie Léandri
Georges Siffredi

7 CHÂTILLON

Lounes Adjroud
Astrid Broecker

8 CLAMART

Sandrine Bourg
Yves Coscas

9 CLICHY

Alice Le Moal
Rémi Muzeau

10 COLOMBES-1

Chantal Barthélémy-Ruiz
Najib Benarafa

11 COLOMBES-2

Isabelle Caullery
Yves Révillon

12 COURBEVOIE-1

Daniel Courtès
Nathaly Lederman

13 COURBEVOIE-2

Vincent Franchi
Marie-Pierre LIMOGE

14 GENNEVILLIERS

Denis Darcharry
Nadia Mouaddine

15 ISSY-LES-MOULINEAUX

Ludovic Guilcher
Nathalie Pitrou

16 LEVALLOIS-PERRET

Agnès Pottier-Dumas
David-Xavier Weiss

17 MEUDON

Denis Larghero
Armelle Tilly

18 MONTROUGE

Joaquim Timoteo
Dominique Trichet-Allaire

19 NANTERRE-1

Laureen Genthon
Patrick Jarry

20 NANTERRE-2

Camille Bedin
Guillaume Boudy

21 NEUILLY-SUR-SEINE

Alexandra Fourcade
Jean-Christophe Fromantin

22 RUEIL-MALMAISON

Rita Demblon-Pollet
Xabi Elizagoyen

23 SAINT-CLOUD

Jeanne Bécart
Éric Berdoati



